



Projet de loi renforçant les droits, l'information et la protection des consommateurs

Frédéric Lefebvre, secrétaire d'Etat chargé des PME a présenté le 1^{er} juin 2011 en Conseil des ministres un projet de loi visant à renforcer la protection des consommateurs dans les principaux secteurs de la vie courante.

Le texte, élaboré à partir de l'analyse des 92 000 réclamations reçues par la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) en 2010 et de consultations auprès des associations des consommateurs et des opérateurs économiques, comprend 25 mesures concernant notamment les télécommunications, l'immobilier, l'énergie, la santé et la dépendance, le commerce électronique, la distribution alimentaire, les clauses abusives ainsi que le renforcement des moyens d'action de la DGCCRF.

Le projet de loi devrait être examiné, début juillet, par la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale pour une adoption définitive par le Parlement avant la fin de l'année.

Le document est disponible sur : <http://www.assemblee-nationale.fr/13/projets/pl3508.asp>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Bilan de la mise en œuvre des décisions du Conseil interministériel de l'Outre-mer

Lors du débat à l'Assemblée nationale le 18 mai 2011 sur le CIOM, Marie-Luce Penchard, ministre chargée de l'Outre-mer, a présenté le bilan de la mise en œuvre des 137 mesures arrêtées par le CIOM du 6 novembre 2009.

Ces décisions sont réparties en 8 thèmes correspondant aux ateliers menés dans le cadre des Etats généraux de l'outre-mer avec des mesures spécifiques à chaque territoire. Au total, 85 % de ces mesures sont réalisés ou en cours de mise en œuvre.

Sur les 71 mesures transversales retenues, 31 sont réalisées, 35 sont en cours d'exécution et 5 sont dites « en panne ».

Le bilan est disponible sur : <http://www.outre-mer.gouv.fr/?bilan-de-la-mise-en-oeuvre-des-decisions-du-ciom.html>

Accès au crédit des EIRL

Le 31 mai 2011, Frédéric Lefebvre, secrétaire d'Etat chargé des PME et François Pérol, président de la Fédération bancaire française (FBF), ont signé une charte pour faciliter l'accès au crédit des EIRL (Entreprise Individuelle à Responsabilité Limitée).

Cette signature fait suite à la réunion de travail avec la Banque de France, la FBF, les représentants des principaux réseaux bancaires, OSEO, ainsi que les chambres consulaires, pour faire le point sur la mise en place opérationnelle du nouveau régime de l'EIRL ainsi que les conditions d'accès au crédit de ces nouvelles formes d'entreprises individuelles.

La charte pour l'accès au crédit des EIRL ainsi que le Mini-guide Pro n° 12, publié par la FBF, sont disponibles sur : www.fbf.fr

Dossier législatif

Guyane et Martinique Le Sénat a adopté le 12 mai 2011 les deux textes relatifs à la création d'une collectivité unique en Guyane et en Martinique : le projet de loi organique « Collectivités régies par l'article 73 de la Constitution » et le projet de loi « Guyane-Martinique ».

Les textes sont disponibles sur : <http://www.senat.fr/themes/dossiers-legislatifs-outre-mer-recents.html>

Publications

1 – Tourisme et environnement outre-mer

Le rapport d'information n° 547 du sénateur Michel Magras réalisé au nom de la commission de l'économie, du développement durable et de l'aménagement du territoire sur « Le tourisme en Guadeloupe et en Martinique » est disponible en téléchargement sur : <http://www.senat.fr>

2 - Observatoire du financement des entreprises

Le premier rapport de l'observatoire du financement des entreprises est disponible en téléchargement sur : <http://www.mediateurducredit.fr/site/Espace-presse/Espace-presse>

3 - Médiateur auprès de la FBF

Le compte-rendu d'activité du médiateur auprès de la FBF est disponible à l'adresse suivante :

[http://www.fbf.fr/web/Internet2010/Content.nsf/DocumentsByIDWeb/8GJHTQ/\\$File/Rapport%202010%20Mediateur%20FBF.pdf](http://www.fbf.fr/web/Internet2010/Content.nsf/DocumentsByIDWeb/8GJHTQ/$File/Rapport%202010%20Mediateur%20FBF.pdf)

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Service central des risques au 31 mars 2011 : des encours stables sur le trimestre mais en repli sur l'année.

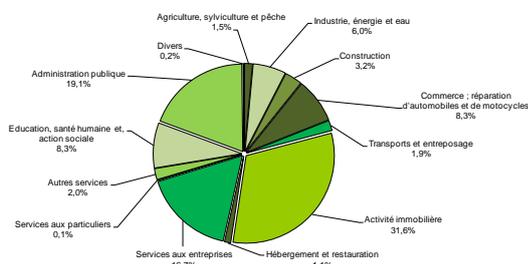
Au 31 mars 2011, l'encours des crédits aux entreprises et aux collectivités recensés par le Service central des risques de la Banque de France atteint 5,4 milliards d'euros à la Martinique, soit + 0,1 % sur le trimestre. Toutefois, sur un an, il se replie de 1,2 %, en dépit de la progression des secteurs « commerce » et « éducation » (respectivement + 6,8 % et + 4,9 %).

Quatre secteurs enregistrent un accroissement trimestriel de leurs encours : industrie-énergie-eau (+ 12,4 %), activité immobilière (+ 2,2 %), éducation, santé et action sociale (+ 1,3 %) et administration publique (+ 1,8 %).

La progression en 2010 des concours en faveur de l'agriculture, du commerce et des transports ne s'est pas confirmée au cours du premier trimestre 2011. Leurs encours régressent respectivement de 32,1 %, 1,9 % et 12,5 %

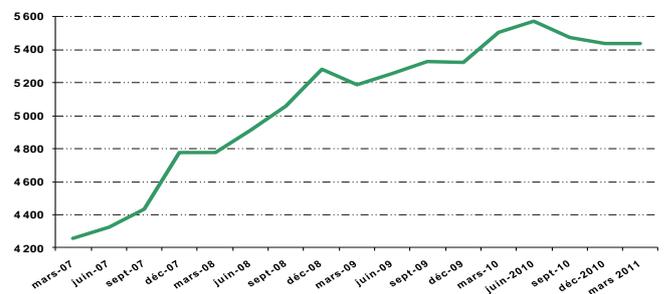
L'encours de l'activité immobilière à fin mars 2011 (1,7 milliard d'euros, 31,5 % du total) retrouve son niveau de juin 2010 ; il est quasi-stable sur un an (- 0,2 % après - 1,5 %), tandis que celui de l'administration publique (1 milliard d'euros) s'érode de 1,2 % par rapport à mars 2010.

Répartition des risques par secteur au 31 mars 2011



Source : Banque de France

Evolution de l'encours des risques bancaires (M€)



Source : Banque de France

BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

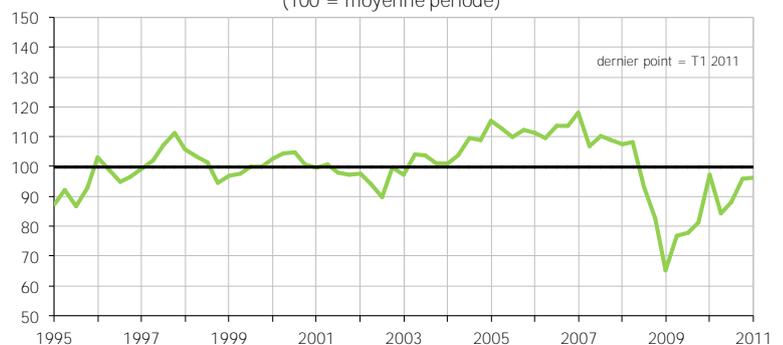
Activité économique : le climat des affaires stagne au 1^{er} trimestre 2011

Au premier trimestre, l'indicateur du climat des affaires (ICA) s'est stabilisé par rapport au trimestre précédent. En hausse de 0,4 point sur le trimestre (-0,9 point sur un an), l'ICA reste situé à un niveau inférieur à celui de la moyenne de longue période.

La conjoncture économique demeure incertaine au début de l'année 2011 malgré le redressement observé en 2010. Le nombre de demandeurs d'emploi est de nouveau orienté à la hausse au premier trimestre (+2,5 %), dénotant un manque de ressort de l'activité économique et l'absence de visibilité des entrepreneurs.

Le secteur du tourisme a confirmé l'orientation favorable amorcée le trimestre précédent, alors que les secteurs du BTP et du commerce font état d'une stagnation ou d'une moindre dégradation. L'activité des secteurs de l'agriculture et de l'industrie s'est toutefois dégradée en liaison avec les perturbations liées aux conflits sociaux du début d'année (port, EDF, transporteurs).

Indicateur de climat des affaires à la Martinique (100 = moyenne période)



Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

Inflation : nouveau rebond des prix

A fin avril 2011, l'indice des prix à la consommation en Martinique atteint 126,3 soit une hausse de 0,3 % sur un mois. Sur un an, **le taux d'inflation s'affiche à 3,1 %** contre 1,2 % à fin avril 2010, **principalement en raison de l'énergie**. Hors énergie, cette progression passe à +1,3 %.

Le relèvement des prix tient à la progression des prix de **l'énergie (+ 21,4 % sur un an)** et dans une moindre proportion à la hausse des prix des services (+1,9 %). Ces deux postes contribuent respectivement à hauteur de 61,8 % et 27,5 % à la **hausse des prix**. Par ailleurs, les prix de l'alimentation sont restés stables (-0,1 % sur un an) tandis que les produits manufacturés se sont renchérissés de 1,2 % sur un an.

Taux de croissance de l'indice des prix à la consommation



Source: Insee

Dans les autres géographies, le niveau de l'inflation est inférieur à celui enregistré en Martinique. Il se situe à 2,1 % en Métropole, 2,2 % en Guyane, et 2,9 % à la Réunion. En revanche, les tensions inflationnistes sont plus marquées en Guadeloupe (+3,7 %).

ACTUALITE REGIONALE

Produits pétroliers :

Dans le cadre de la révision mensuelle des prix des produits pétroliers (décret du 8 novembre 2010), le prix des carburants routiers a été fixé, à compter du 1^{er} juin à : **1,52€/L pour le super sans plomb** (- 2 centimes par rapport à mai) **et 1,21€/L pour le gasoil** (- 7 cts). Cependant, le prix de la bouteille de gaz a augmenté de 18 centimes (24,24€).

Visite de la Ministre des Solidarités et de la Cohésion Sociale :

Au cours de sa visite dans le département le 23 mai, Roselyne BACHELOT, Ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, a assisté à un débat citoyen sur « les enjeux du vieillissement » et « la prise en charge des personnes dépendantes », au cours duquel elle a émis des propositions. La première porte **sur l'élaboration** de filières et de pôles gérontologiques en réponse au vieillissement accéléré de la population martiniquaise. La seconde concerne la solidarité nationale avec la création de structures de répit afin de soulager les familles venant en **aide à leurs proches touchés par une perte d'autonomie**.

Visite de la Ministre de l'Outre-mer :

La Ministre de l'Outre-mer, Marie-Luce PENCHARD, le Secrétaire d'État au Tourisme, Frédéric LEFEBVRE et Serge LETCHIMY, Président du Conseil Régional, ont signé, le 26 mai, un contrat de destination qui associe également Air France et les professionnels du tourisme. **Ce contrat permet d'assurer un vol hebdomadaire depuis l'aéroport de Roissy vers la Martinique**. En outre, une campagne de communication sera **financée par l'État et les collectivités territoriales, pour relancer l'activité touristique aux Antilles**. Une convention de promotion permettra également de dynamiser ce secteur.

Lors de sa visite, la Ministre s'est également entretenue avec le Président du Conseil Régional, avant le débat sur la collectivité unique à l'Assemblée Nationale, au sujet du projet de loi modifié. Enfin, une Charte **d'Engagement** de Prévention et de Lutte contre l'Illettrisme (programmé pour les années 2011 à 2013), a été signée le 27 mai par la **Ministre de l'Outre-mer**, prévoyant un budget de plus de 5 millions d'euros (dont 1,7 M€ de l'État, 1,2 M€ du ministère de l'Outre-mer **et au moins 2,1 M€ par les collectivités locales**). Alors que, selon l'INSEE, 14% des martiniquais sont concernés par l'illettrisme (soit 5 points de plus que la France hexagonale), cette charte s'adresse aux enfants ainsi qu'aux adultes.

INDICATEURS DE REFERENCE

			Données brutes	Var.% mensuelle	Glissement annuel
Prix <i>(source : INSEE)</i>	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- avril 2011	126,3	+0,3 %	+3,1 %
Chômage <i>(source : DDTEFP)</i>	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A) Indicateur de chômage (base pop. Active : 165 370)	- avril 2011 - avril 2011	40 840 24,7 %	-1,0 %	+5,2 % + 1,1 point
Allocation Chômage <i>(source : Pôle Emploi)</i>	Nombre d'allocataires de Pôle Emploi	- mars 2011	20 268	-0,8 %	-3,2 %
RMI <i>(source : CAF)</i>	Nombre de bénéficiaires payés	- décembre 2010	28 843	-0,2 %	+0,7 %
Commerce extérieur <i>(source : Douanes)</i>	Importations (en M€) Exportations (en M€) Taux de couverture mensuel :	- mars 2011 - mars 2011	263,0 42,3 16,1 %	97,0 % ns -	+21,3 % +15,5 % -0,8 point
Grande distribution <i>(source : DRCCRF)</i>	Chiffre d'affaires (millions d'euros) Cumul annuel de chiffre d'affaires (millions d'euros)	- avril 2011 - avril 2011	40,9 163,1	-3,2 %	+7,1 % +4,6 %
Vulnérabilité des ménages <i>(source : IEDOM)</i>	Personnes physiques en interdit bancaire Retrait de cartes bleues (cumul)	- avril 2011 - avril 2011	17 761 4 996	-0,1 % -	-5,3 % -10,3 %

LES INDICATEURS SECTORIELS

			Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire <i>(source : CCIM)</i>	Nombre de passagers	- avril 2011 - cumul annuel	140 569 566 850	-4,8 %	+11,6 % +4,2 %
Trafic Maritime <i>(source : DD PAF)</i>	Nombre de croisiéristes	- avril 2011 - cumul annuel	4 382 19 614	-17,4 % -	-41,6 % -65,0 %
Construction <i>(source : Ciments antillais)</i>	Ventes de ciment (tonnes)	- avril 2011 - cumul annuel	16 504 63 428	+31,0 %	-2,3 % -3,3 %
Immatriculations <i>(source : AAA)</i>	Véhicules particuliers neufs (VPN) Véhicules utilitaires neufs (VUN) cumul annuel (VPN + VUN)	- mars 2011 - mars 2011	910 199 2 863	+46,5 % +37,2 % -	-9,5 % +20,6 % -2,4 %

PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,25%	13/04/2011
Taux de la facilité de prêt marginal	2,00%	13/04/2011
Taux de la facilité de dépôt	0,50%	13/04/2011

Taux d'intérêt légal

ANNEE 2011	0,38%	JO du 03/02/11
ANNEE 2010	0,65%	JO du 11/02/10

Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/11)

Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
2,00%	2,00%	2,50%	2,50%	1,25%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)

Février	Mars	Avril	Mai	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,6780%	0,6483%	1,0016%	1,0230%	1,2430%	1,4240%	1,7060%	2,1470%

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

Février	Mars	Avril	Mai
3,65%	3,66%	3,75%	3,58%

Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)

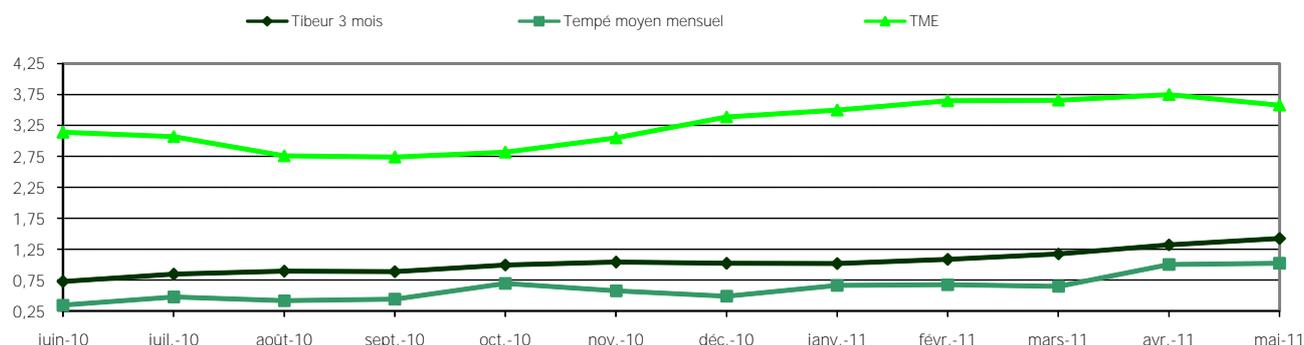
Février	Mars	Avril	Mai
3,85%	3,86%	3,95%	3,78%

Taux de l'usure (applicable au deuxième trimestre 2011)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	5,61%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,12%
Prêts à taux variable	5,01%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	5,01%
Prêts relais	5,99%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	5,77%
Autres prêts		Découverts en compte (1)	13,77%
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	21,47%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	5,65%
Découverts en compte, crédits renouvelables et financements d'achats ou de ventes à tempérament	19,53%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
Prêts personnels et autres prêts	8,03%	Découverts en compte	8,03%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

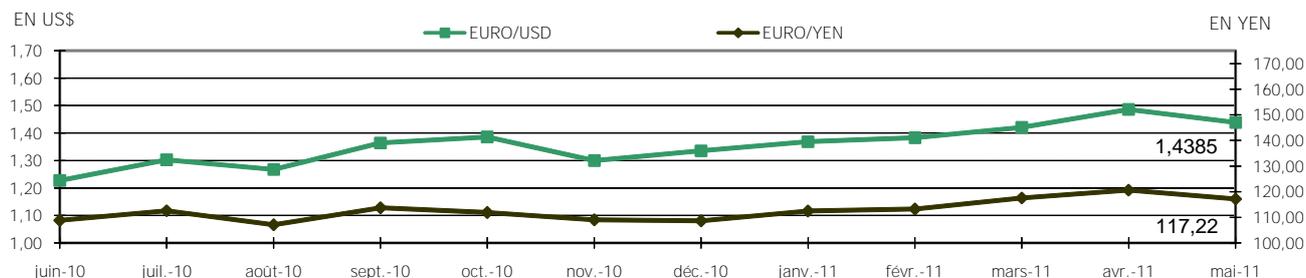
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,4385	EURO/ZAR (Afrique du sud)	9,8710	EURO/SRD (Surinam)	4,75070
EURO/JPY (Japon)	117,2200	EURO/BWP (Botswana)	9,43400	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,57690
EURO/CAD (Canada)	1,3985	EURO/SCR (Seychelles)	17,6275	EURO/DOP (Rép. Dom.)	54,5256
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,87200	EURO/MUR (Maurice)	40,3094	EURO/BBD (La Barbade)	2,87920
EURO/SGD (Singapour)	1,7754	EURO/BRL (Brésil)	2,2758	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	9,21000
EURO/HKD (Hong-Kong)	11,1876	EURO/VEF (Vénézuéla)	6,18270	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2838,9310	EURO/XCD (Dominique)	3,8870	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK
	15,6466 EEK			